

## Le DUT : une étape dans un parcours de formation

Après l'obtention d'un DUT en 2012 à l'UPEM, la plupart des étudiants prolongent leurs études, toujours à l'université pour la majorité d'entre eux. Les licences ont les faveurs des diplômés, en particulier lorsqu'elles ont une vocation professionnelle. D'ailleurs la réussite est souvent au rendez-vous pour nos diplômés, qui, soit obtiennent un titre de niveau II, soit sont en passe de valider un titre de niveau I après trois années supplémentaires d'études. L'arrêt durable des études ne concerne qu'une minorité des étudiants, tant ils sont nombreux à reprendre leurs études après une ou deux années d'interruption.

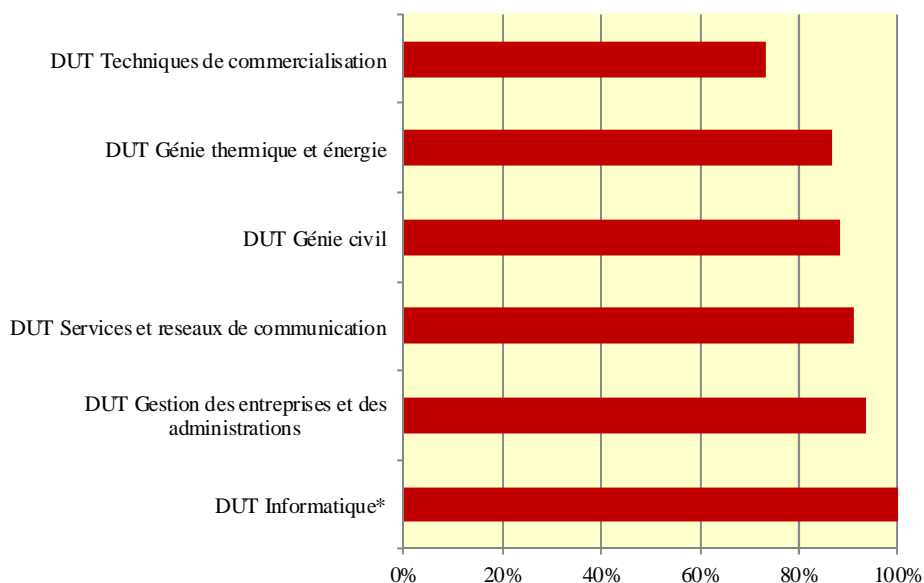
### Plus de 8 diplômés sur 10 poursuivent leurs études

A l'issue de l'année universitaire 2011-2012, 554 étudiants ont validé un DUT. Alors que ce diplôme a pour vocation une insertion professionnelle immédiate, 84 % des diplômés se sont inscrits dans une formation l'année universitaire suivante.

Les bacheliers non généraux poursuivent moins souvent leur parcours de formation que les bacheliers généraux (71 % contre 89 %). Il en va de même pour les étudiants ayant validé leur bac avec retard (78 % contre 87 %). Les diplômés ayant suivi leur DUT en apprentissage se distinguent également par une moindre poursuite d'études (75 % contre 87 % des étudiants en formation initiale classique). De plus, lorsqu'ils s'inscrivent dans une formation, ils ont plus souvent signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (75 % contre 55 %).

Si la poursuite d'études est plus faible après un DUT tertiaire qu'à la suite d'un DUT secondaire, c'est en raison de la plus forte interruption après un DUT Techniques de communication (27 %). Et ceci ne s'explique pas uniquement par le public particulier de ce DUT (plus de bacheliers non généraux, plus d'apprentis que dans les autres DUT).

Poursuites d'études immédiates après l'obtention d'un DUT



\* Effectifs inférieurs à 50

Source : Enquête parcours et insertion des diplômés 2012 de DUT, UPEM, 2015

## Des poursuites d'études en licence

Plus de la moitié des diplômés ayant choisi de poursuivre leurs études se sont inscrits en licence, qu'elle soit professionnelle (35 %) ou générale (17 %). D'ailleurs, un peu moins des trois quarts des diplômés se sont réinscrits à l'UPEM pour préparer leur licence professionnelle, contre un peu moins de la moitié pour une licence générale. En effet, 15 % de ces derniers sont partis se former en Angleterre, soit autant que ceux inscrits dans une université parisienne.

Un cinquième prépare un diplôme d'ingénieur et 30 % d'entre eux sont inscrits en université, essentiellement à l'UPEM. Au total, Près de 60 % des diplômés suivent une formation universitaire (licence générale ou professionnelle, diplôme d'ingénieur) et pour les deux tiers à l'UPEM.

Un diplômé sur dix a rejoint une école de commerce reconnue et 18 % suivent une formation d'école spécialisée dans des domaines variés comme la communication, les ressources humaines, le marketing, la comptabilité, l'informatique et les multimédias, ... 30 % d'entre eux sont inscrits à un niveau inférieur à bac + 3.

Au total, 30 % des diplômés s'engagent dans un parcours sanctionné par un titre de niveau I, quand la majorité préfère sécuriser son parcours avec un diplôme de niveau bac + 3 ; celui-ci pouvant ne constituer qu'une étape vers un bac + 5.

S'engager directement dans des études longues après le DUT est un choix influencé par le profil scolaire. Ainsi, c'est une orientation que prennent plus souvent les bacheliers généraux (un tiers contre moins du quart des bacheliers non généraux) ayant obtenu leur bac sans retard (34 % contre 25 % pour les bacheliers ayant obtenu leur bac avec au moins un an de retard). Mais s'agit-il de préférences d'orientation, d'un effet de sélection ou l'effet d'une auto-exclusion ?

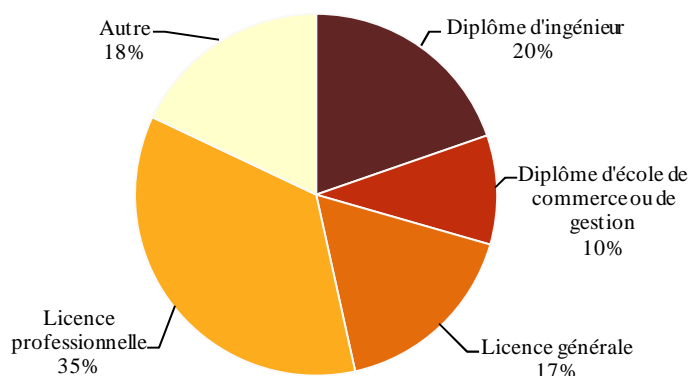
De plus, les étudiants ayant suivi leur DUT en apprentissage s'engagent moins vers un titre de niveau I immédiatement après leur DUT. Ils sont plus souvent inscrits en licence professionnelle (44 % contre 31 % des étudiants en formation initiale classique) peut-être pour les nombreuses possibilités d'être toujours apprentis.

## Une orientation différente selon le DUT

Les diplômés de DUT secondaire s'engagent plus volontiers vers un titre de niveau I que les diplômés de DUT tertiaire (56 % contre 18 %). En effet, en DUT secondaire, la moitié des étudiants poursuivent en formation d'ingénieur quand un quart s'inscrit en licence professionnelle et 15 % en licence générale. En DUT tertiaire, près de 60 % des étudiants poursuivent en licence : 41 % en licence professionnelle et 18 % en licence générale.

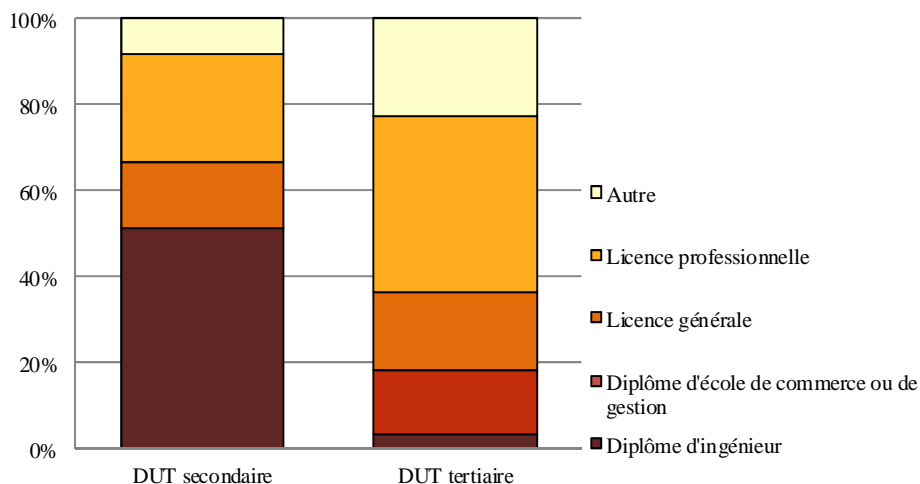
La poursuite d'études est majoritairement jalonnée de réussite puisque 91 % des étudiants ont validé cette nouvelle année de formation. Toutefois, la réussite est un peu moindre en licence générale qu'en licence professionnelle (87 % contre 95 %).

Formation suivie après un DUT



Source : Enquête parcours et insertion des diplômés 2012 de DUT, UPEM, 2015

Formation suivie et discipline du DUT

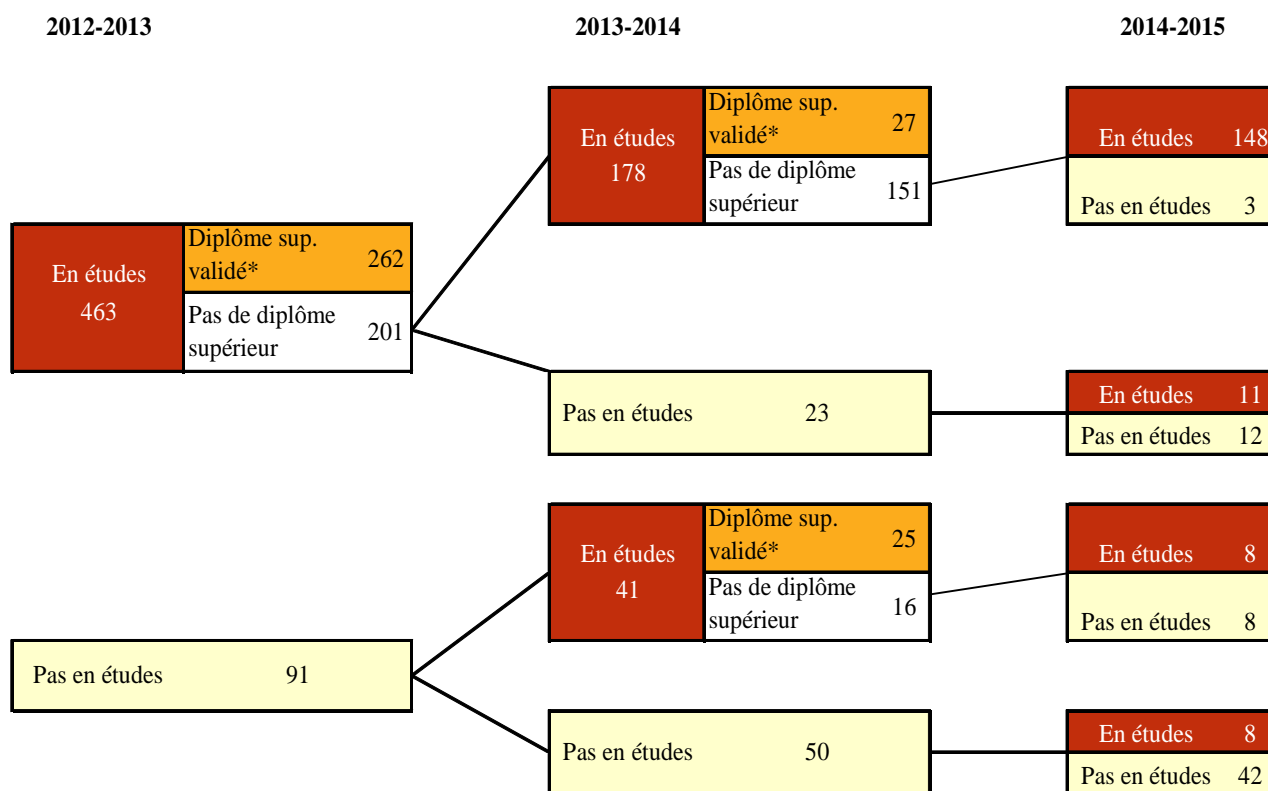


Source : Enquête parcours et insertion des diplômés 2012 de DUT, UPEM, 2015

## Poursuivre pour obtenir un diplôme de niveau supérieur

Au terme de deux années d'études, 62 % des diplômés de DUT ont validé un titre de niveau II, quasiment tous (91 %) l'année suivant le DUT. 34 % des étudiants n'ont pas – encore – validé d'autre diplôme : la plupart se sont inscrits trois années consécutives (93 % d'entre eux) et sont susceptibles de valider un titre de niveau I à l'issue de l'année universitaire en cours (80 % des étudiants inscrits trois années depuis l'obtention du DUT). Quelques étudiants se sont inscrits en 2014-2015 après une année d'interruption. Finalement, parmi les étudiants ayant choisi de poursuivre leurs études immédiatement après le DUT, à peine 4 % les ont interrompu avant d'obtenir un diplôme, et ce n'est peut-être qu'une trêve dans leur parcours.

### Parcours de formation des diplômés de DUT 2012



\* Diplôme de niveau supérieur au DUT

Source : Enquête parcours et insertion des diplômés 2012 de DUT, UPEM, 2015

## Plus de la moitié des étudiants reprennent leurs études après une interruption

Parmi les étudiants ayant interrompu leurs études l'année suivant l'obtention de leur DUT, plus de la moitié se sont finalement inscrits dans une formation. Au total, les étudiants ayant cessé leurs études durablement depuis le DUT ne représentent que 8 % des diplômés de DUT. Finalement, dans quasiment tous les diplômes, l'arrêt d'études durable est comparable, sauf en DUT Techniques de commercialisation où il est nettement plus élevé (13 %).

Les étudiants ayant interrompu durablement leurs études sont en moyenne plus âgés que ceux ayant poursuivi leurs études, que ce soit dans la continuité de leur diplôme ou après une interruption d'études (20,7 ans contre 19,9 ans). De plus, les bacheliers non généraux sont plus nombreux à ne pas se réinscrire (13 % contre 5 % des bacheliers généraux). Il en va de même pour les apprentis de DUT (14 % contre 5 % pour les diplômés de formation initiale classique).

Près de 40 % des étudiants en reprise d'études préparent une licence professionnelle (contre 35 % des étudiants n'ayant pas interrompu leurs études). Toutefois, ils se distinguent par leur poursuite plus fréquentes en formations d'école spécialisée (un tiers contre moins d'un cinquième). Ces études sont souvent financées par un contrat de travail, que ce soit un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation, et ce dans la même mesure que pour les inscrits immédiatement après leur DUT (63 %).

Comment expliquer la reprise d'études ? Etait-elle programmée, c'est-à-dire s'agit-il d'une année de césure, ou bien contrainte par l'âpreté du marché du travail ? Difficile d'étayer telle ou telle hypothèse : d'une part les effectifs concernés n'autorisent pas une analyse fine et d'autre part, une période de réflexion n'est pas incompatible avec une activité professionnelle.

### **Méthodologie**

Cette étude s'intéresse d'une part aux parcours de formation après l'obtention d'un DUT en 2012 à l'UPEM et d'autre part à l'insertion professionnelle des titulaires de ce diplôme. 554 diplômés sont concernés par cette étude. Dans la mesure où nous faisons l'hypothèse que leur insertion est liée au dernier diplôme le plus élevé obtenu, nous avons adopté la méthodologie suivante :

- ✓ Le parcours d'études de 161 diplômés a été reconstitué à partir de la base administrative et pédagogique de l'UPEM (Apogée) soit parce qu'ils ont obtenu une licence générale ou une licence professionnelle sans interruption d'études (89 %) soit parce qu'ils se sont inscrits à l'UPEM trois années consécutives (11 %). Au total, le parcours de formation de 29 % des diplômés a été reconstitué.
- ✓ 393 étudiants ont quitté l'UPEM sans avoir obtenu d'autre diplôme que le DUT. Ils ont été enquêtés de manière exhaustive par téléphone en janvier et février 2015. 69 % d'entre eux ont répondu au questionnaire, auxquels s'ajoutent 7 % d'étudiants ayant complété l'enquête en ligne. Au total, le taux de réponse à l'enquête s'élève à 76 %.

Ainsi, le parcours d'études est connu pour 460 personnes, soit 83 % des diplômés. Afin de ne pas surreprésenter les poursuites d'études après l'obtention d'un DUT, les statistiques ont été redressées.

## **Une insertion professionnelle délicate**

Evaluer l'insertion professionnelle des diplômés de DUT n'est pas aisé tant les effectifs concernés sont faibles : 30 mois après l'obtention d'un DUT, 65 personnes sont présentes sur le marché du travail avec leur DUT comme diplôme le plus élevé. Si 42 d'entre elles ne se sont jamais inscrites dans une formation depuis 2012, 23 personnes ont prolongé leurs parcours d'études une ou plusieurs années. Nécessairement, le taux de chômage est impacté par cette différence d'ancienneté sur le marché de l'emploi. Si 1 diplômé sur 5 est en recherche d'emploi, cette situation ne concerne qu'1 diplômé sur 8 quand ils n'ont pas poursuivi d'études après le DUT. De plus, le temps d'accès à l'emploi est rapide et dure en moyenne 2,9 mois. En effet, 70 % des diplômés ont été embauchés en moins de 4 mois. Les deux tiers occupent des emplois stables (CDI ou fonctionnaires) à temps plein (90 %). Ils perçoivent un salaire net moyen de 1 662 euros, soit une évolution sensible par rapport au salaire net attribué à l'embauche (1 335 euros).

Dans un contexte économique particulièrement difficile, les conditions d'emploi semblent se dégrader par rapport à la promotion 2011 : moins d'emplois stables, moins d'emplois à temps complet, moins d'emplois correspondant à des professions intermédiaires (dans la nomenclature des PCS de l'INSEE), salaires à l'embauche et salaire au moment de l'enquête en baisse... Toutefois, le temps d'accès à l'emploi est raccourci et le taux de chômage diminue.

Si ce constat global semble pessimiste, il est conforme aux observations du CEREQ, à savoir une dégradation des conditions d'emploi des diplômés de bac + 2.

### **Pour aller plus loin**

#### **MENARD Boris**

*Sortants du supérieur : la hausse du niveau de formation n'empêche pas celle du chômage*

CEREQ, Bref du Céreq n°322, septembre 2014

#### **LE NIR Michel, SPENNATO Mickaël**

*LE DUT : un passeport pour la réussite – deuxième édition*

ASSODIUT, juin 2012.

#### **THEOPHILE Nadine**

*Poursuites d'études après un DUT*

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE résultat n°133, avril 2014.